

# **DIAGNOSTIC TERRITORIAL**

## **en matière de sport et de jeunesse**

### **des communes haut-rhinoises de plus de 1000 habitants**

### **pour l'année 1997**

#### **INTRODUCTION**

Le diagnostic territorial commandé par le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports du Haut-Rhin été réalisé par Michel Koebel avec des données tirées du dernier recensement (RGP 90), des fiches DGF 97 (Préfecture), des données financières et structurelles recueillies auprès des différents services de la DDJS, ainsi que de données plus locales collectées auprès des responsables communaux par les différents conseillers de secteur de la DDJS.

L'objectif du diagnostic était de réorienter la politique de sectorisation de la DDJS en fonction de la réalité de son investissement et en fonction de la dynamique communale existante en matière de sport et de jeunesse.

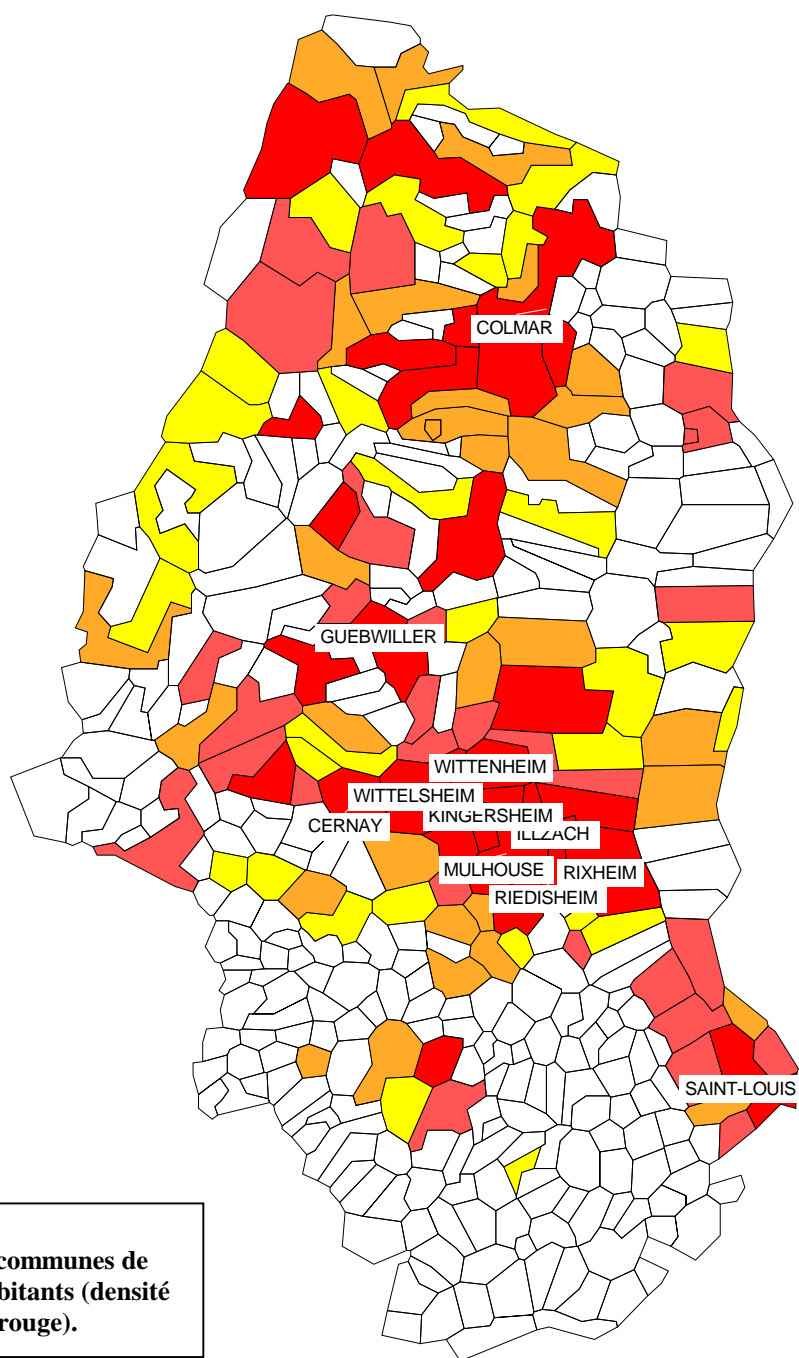
L'étude réalisée reste modeste. Il ne faut pas vouloir y déceler une volonté de mettre à l'index certaines communes par rapport à d'autres. Cependant, la mise en relation, encore jamais effectuée sur un nombre de communes aussi important en Alsace, de données factuelles issues de sources différentes, permet de brosser des tendances générales qui pourront être une aide précieuse, sinon une base solide, dans l'orientation d'une politique départementale.

Bien que les termes utilisés puissent y prêter, cette étude ne doit pas être confondue avec le diagnostic approfondi de l'offre sportive et socioculturelle sur un territoire communal donné (comme ceux déjà effectués par Robert Brunet sur Pfastatt puis Lutterbach) et qui sont des outils de négociation externes en direction des élus concernés. Le présent diagnostic territorial ne peut pas s'y substituer. Il permet cependant de situer un tel diagnostic local sur un plan géographiquement plus large, ce qui ne peut qu'enrichir la réflexion et l'orienter dans une dynamique intercommunale.

#### **DONNEES GENERALES**

La répartition géographique de la population des communes de plus de 1000 habitants dans la Haut-Rhin (*81% de la population totale*) montre de fortes concentrations autour de pôles urbains (voir carte n°1). Mulhouse et sa couronne représentent près du tiers de la population haut-rhinoise. Colmar et sa couronne n'en rassemblent environ que le sixième, malgré sa qualité de siège de la Préfecture. Ainsi **les agglomérations de Colmar et de Mulhouse réunissent un haut-rhinois sur deux.**

Cependant, le Haut-Rhin ne connaît quasiment pas de zones rurales typiques. Sa densité le montre bien, elle est deux fois supérieure à la moyenne française. On ne peut parler, dans le Haut-Rhin, que de milieu semi-rural.



**CARTE n°1**  
Population des communes de plus de 1000 habitants (densité la plus forte en rouge).

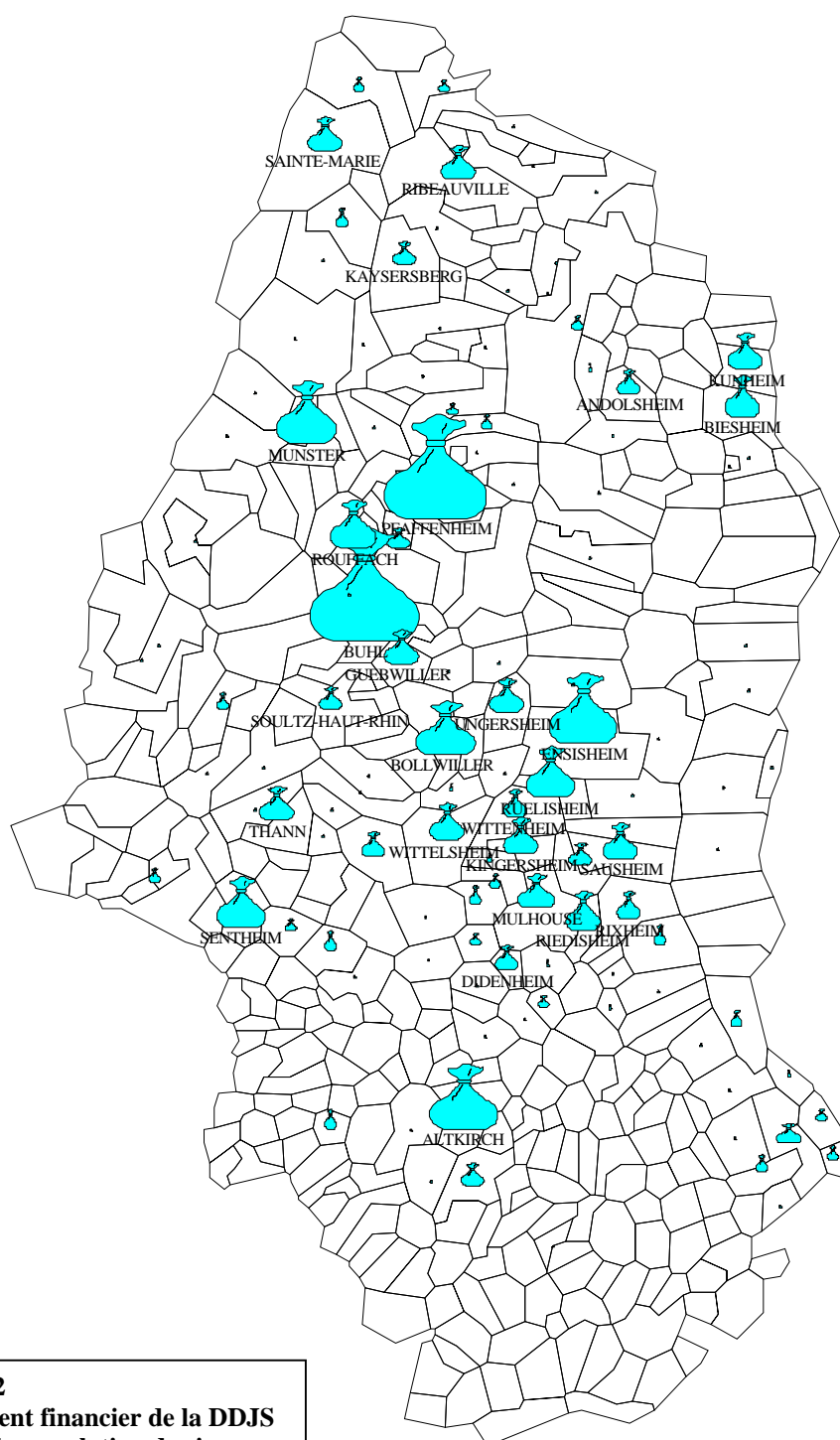
## UN INVESTISSEMENT FINANCIER DESEQUILIBRE

La DDJS du Haut-Rhin subventionne le milieu associatif et les communes pour des actions dans le domaine de la jeunesse et du sport. Le territoire géographique des communes de plus de 1000 habitants a reçu en 1997 la somme de 2,15 MF. Mais cette somme est difficilement comparable au budget général de la DDJS (environ 6 MF) puisque une grande part de cette somme n'est pas répartie localement. Une estimation rapide permet d'évaluer cette somme à

environ 3,7 MF, ce qui tendrait à montrer *un certain rééquilibrage financier de l'investissement de Jeunesse et Sports en faveur du milieu semi-rural.*

Mais les résultats du diagnostic montrent **un profond déséquilibre de l'investissement financier de la DDJS au sein de l'espace territorial étudié.** Les sommes allouées à certaines communes (mairie + associations de ce territoire) sont plus importantes qu'à d'autres, et **plus de la moitié des communes de plus de 1000 habitants n'ont bénéficié d'aucune aide de Jeunesse et Sports en 1997.** Il s'agit surtout des petites communes, mais également de pôles plus importants comme la couronne colmarienne, les régions de Saint-Louis, d'Orbey et la bordure du Rhin. Parmi la population des 119 communes étudiées, **58% des habitants ont bénéficié de 88% des subventions.**

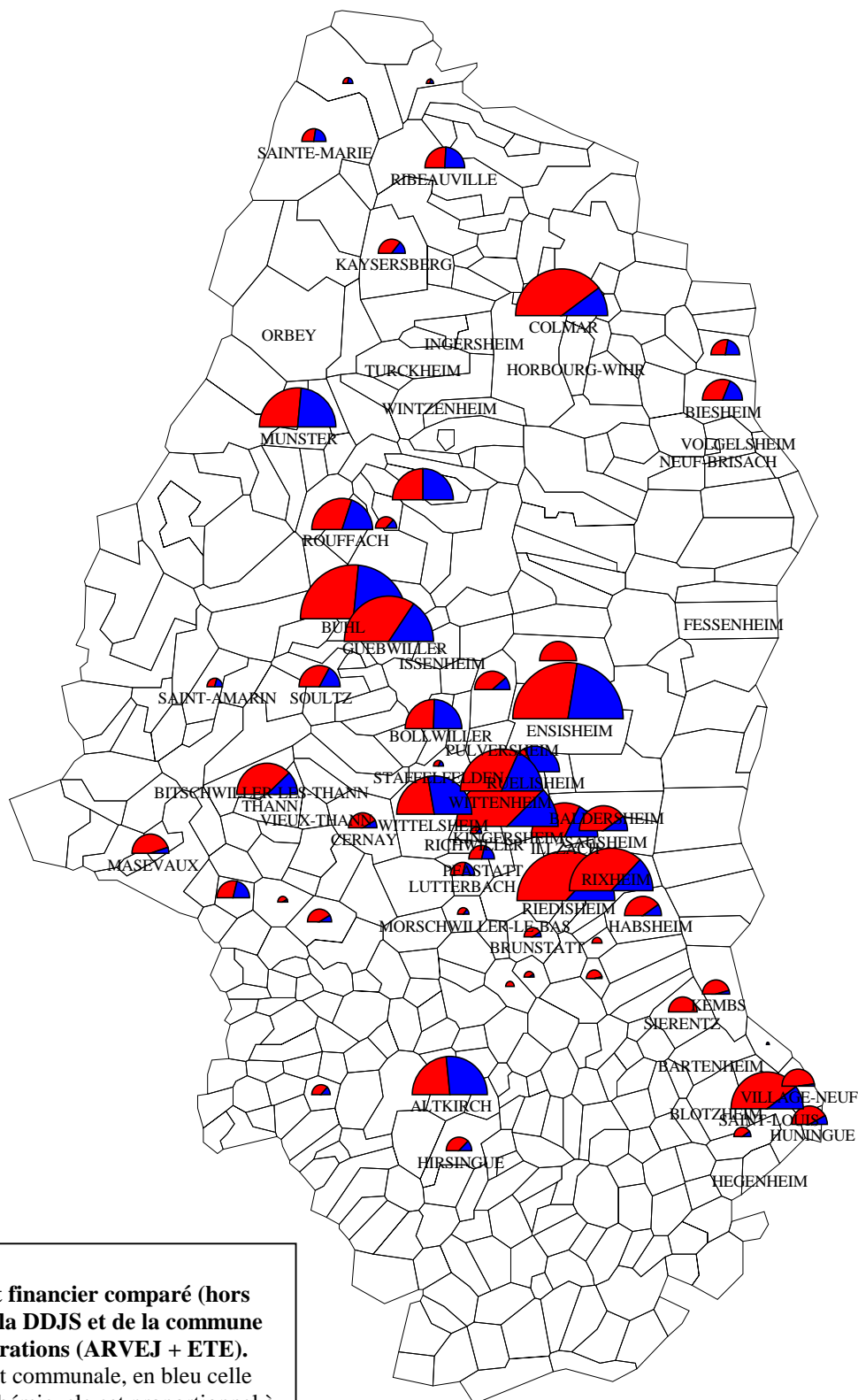
Le déséquilibre est particulièrement sensible lorsque l'on rapporte les subventions à la population que la présence a autre en se re. Une



**CARTE n°2**  
**Investissement financier de la DDJS**  
**rapporté à la population des jeunes**  
**(moins de 20 ans) de la commune.**

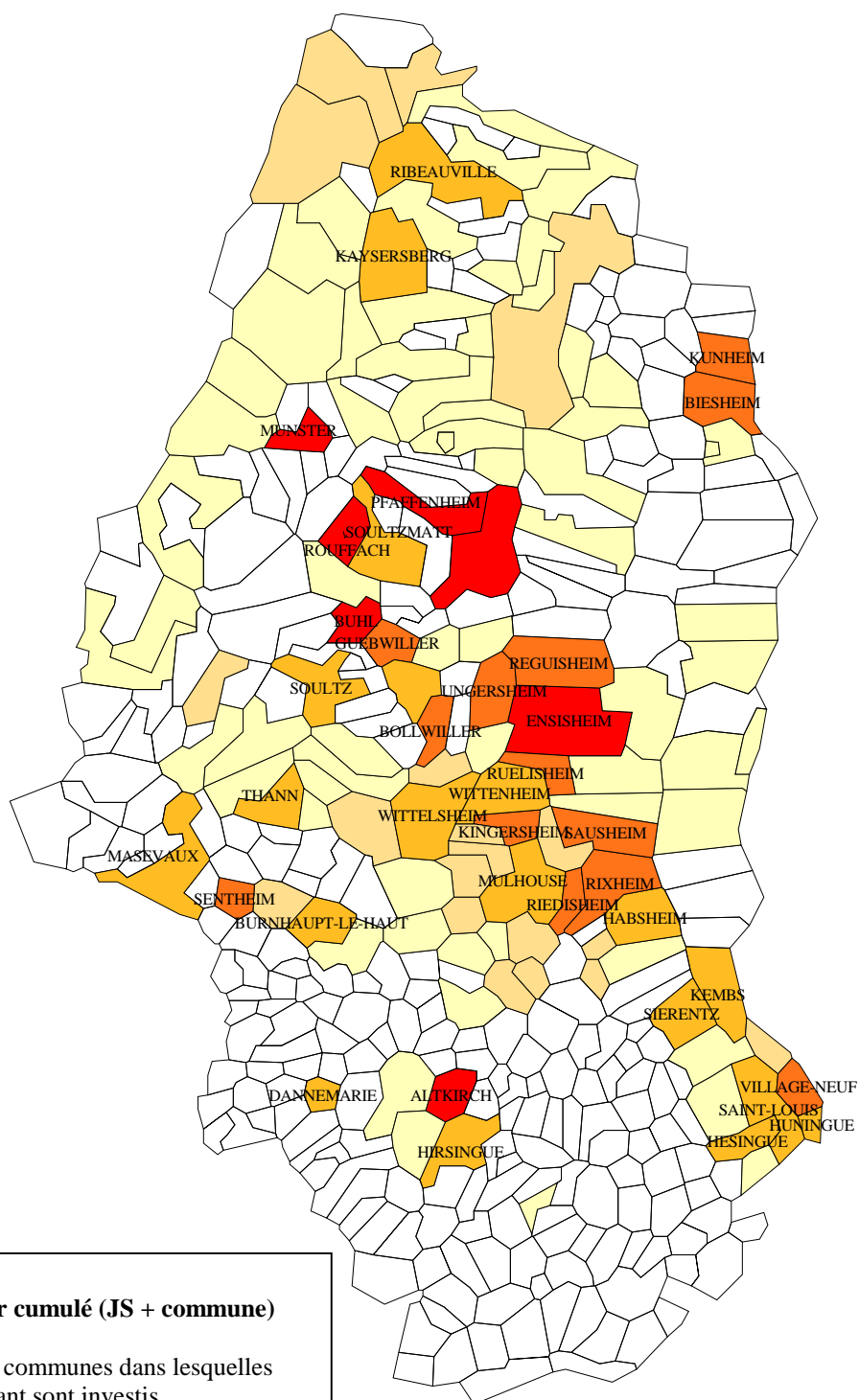
## ARVEJ ET ANIMATION-ETE : UN INVESTISSEMENT INEGAL

Comme le montre le graphique n°3 ci-dessous, l'investissement financier des communes dans les opérations pilotées par Jeunesse et Sports (ARVEJ, animation été) confirme le déséquilibre constaté plus haut et ne rééquilibre que partiellement les déficits d'activités dans les domaines favorisés de l'investissement de la DDJS.



**CARTE n°3**  
**Investissement financier comparé (hors Mulhouse) de la DDJS et de la commune pour deux opérations (ARVEJ + ETE).**  
 En rouge la part communale, en bleu celle de la DDJS. L'hémicycle est proportionnel à l'investissement cumulé.

On retrouve des secteurs et des communes privilégiées où la part DDJS est fortement marquée (Altkirch, Wittelsheim, Munster et Ribeauvillé, Pfaffenheim, Buhl et Rouffach, Ensisheim et Bollwiller, mais également Mulhouse). Colmar et Saint-Louis, même si elles tentent de compenser le faible investissement de Jeunesse et Sports, ne parviennent pas à marquer une présence forte sur les deux domaines significatifs que sont l'ARVEJ et l'animation-été. Cependant l'investissement cumulé de Jeunesse et Sports et de la commune, lorsqu'il est rapporté au nombre de jeunes dans la commune, laisse apparaître **une profonde inégalité** entre communes. La quasi totalité de la couronne colmarienne est absente de ces dispositifs ou trop peu soutenue. Des communes comme Cernay, Colmar, Lutterbach et Pfastatt ont proportionnellement très peu développé ces dispositifs compte tenu de leur population.

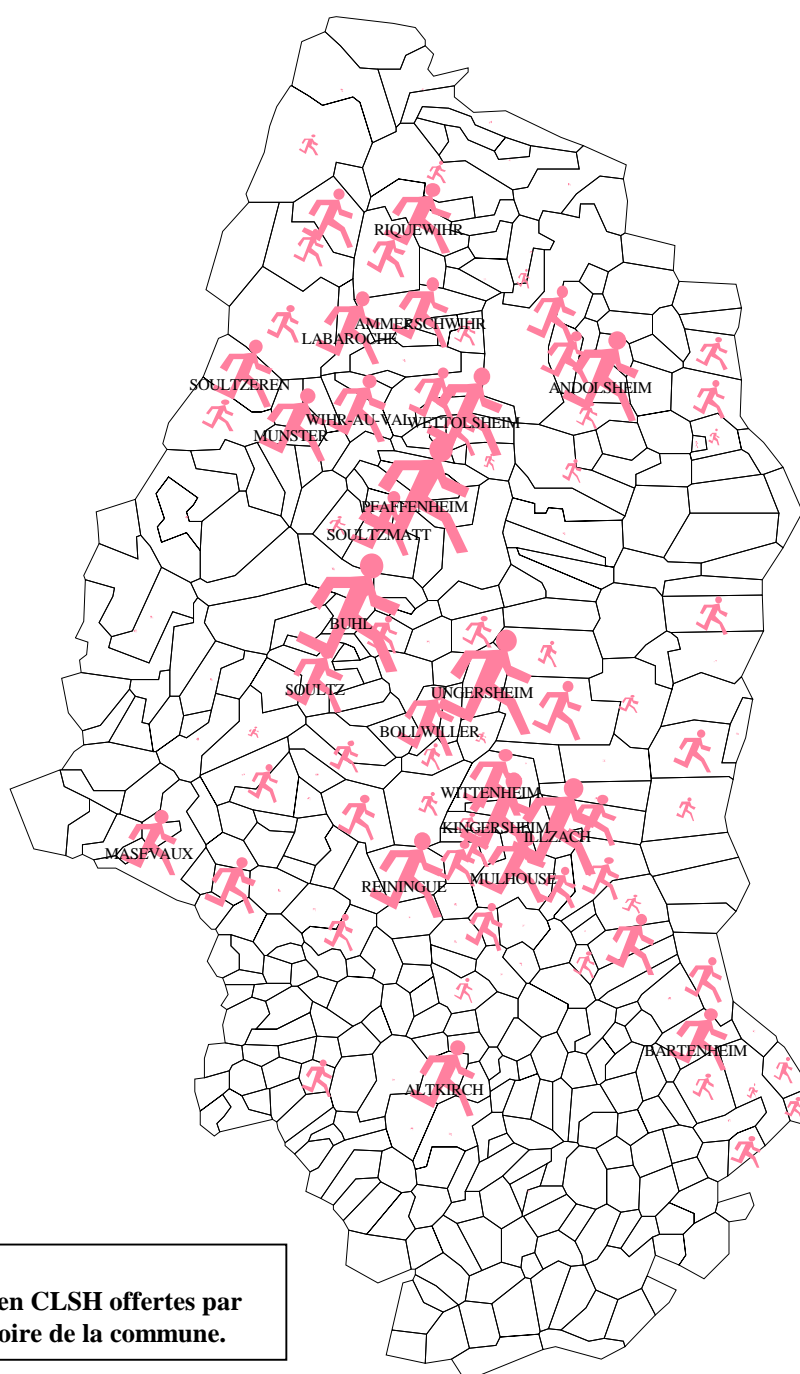


**CARTE n°4**  
**Investissement financier cumulé (JS + commune)**  
**par enfant.**  
Seules sont indiquées les communes dans lesquelles plus de 50 francs par enfant sont investis.

Certains éléments peuvent expliquer cette disparité comme la présence ou l'absence de dynamique communale, la présence durable d'un conseiller de secteur, ou son absence comme sur le secteur de Colmar.

On pourrait considérer que l'analyse à partir de ces deux seuls éléments (ARVEJ et animation-été) peut masquer la présence des communes dans d'autres secteurs, ou la présence active d'associations qui œuvrent à l'année en direction des enfants.

La carte de l'offre de places de CLSH rapportée à la population jeune confirme en partie les déficits déjà constatés (voir carte n°5 ci-dessous). Cependant, l'analyse montre aussi qu'un certain nombre de communes de petite taille sortent du lot, souvent grâce à l'initiative d'associations n'ayant pas été créées par la municipalité (couronne colmarienne, piémont des Vosges, bassin potassique).



**CARTE n°5**  
Nombre de places en CLSH offertes par enfant sur le territoire de la commune.



Mais la carte n°5 doit surtout nous faire comprendre que, compte tenu du succès des CLSH dans leurs communes d'implantation (et en particulier de l'accueil périscolaire à l'année), de nombreux secteurs haut-rhinois restent en très net déficit de ce point de vue.

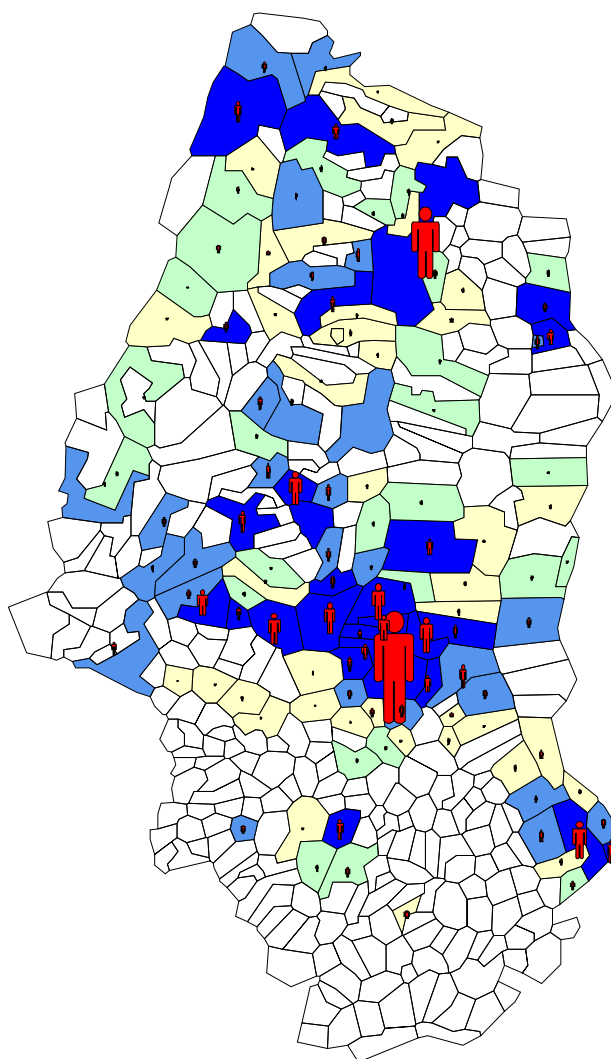
## QUELLES LOGIQUES D'INVESTISSEMENT

Face à ces différents constats, l'investissement de la DDJS peut se faire selon diverses logiques.

Une première logique serait de tenir compte d'un certain nombre d'éléments inhérents à la population même des communes. La carte n°6 (ci-contre) montre la présence quantitative de logements sociaux (du jaune au bleu) dans les diverses communes, ainsi que la population étrangère (en rouge).

Cette approche reste certes trop partielle et de nombreux autres indicateurs devraient être utilisés. Mais on peut néanmoins remarquer que, par exemple, la région Ouest de Colmar et la région de Saint-Louis peuvent représenter des espaces potentiels de difficultés, du fait de la présence de nombreux logements sociaux. Une attention particulière devrait être portée au canton de Neuf-Brisach, à la vallée de Sainte-Marie aux Mines et à Ribeauvillé, ainsi qu'aux vallées de Saint-Amarin et de Masevaux.

Par ailleurs, les forts investissements constatés dans la région mulhousienne et le Bassin Potassique (liés aussi à la politique de la ville), et celui plus conjoncturel de la région de Guebwiller trouvent ici de nouveaux éléments de justification.



CARTE n°6  
Population étrangère et logements  
sociaux dans les communes étudiées.

D'autres logiques peuvent prévaloir.

Si l'on constate un trop faible investissement dans une commune ou un canton donné, il serait judicieux de **développer, grâce à un investissement humain concentré et à des financements d'impulsion, une dynamique de relais local** qui pourra continuer à développer son action en restant à l'écoute des besoins de la population et des problèmes de délinquance.

Le repérage des relais locaux existants devrait permettre aux conseillers de secteur concernés de concentrer leur investissement vers des communes qui conjuguent l'absence de

structuration locale et le repérage de déficit de dispositifs en direction des enfants et des jeunes.

La structuration locale (présence d'adjoints chargés spécifiquement des questions du sport et de la jeunesse, présence de fonctionnaires chargés spécifiquement de ces questions, existence d'un relais local, d'une association de gestion des opérations) reste très liée à la taille de la commune. Mais le tableau ci-dessous montre que, parmi les communes de plus de 3000 habitants, plusieurs communes restent pratiquement sans aucune structuration ni moyens humains pour développer une politique en matière de jeunesse comme Illzach, Wittenheim, Guebwiller, Ingersheim, Turckheim, Masevaux, Bollwiller... Certaines communes se reposent sur une dynamique intercommunale (Masevaux, Munster, Rouffach, Bitschwiller lès Thann...).

Mais de nombreux efforts sont à faire pour développer une politique et des relais, particulièrement dans les plus petites communes (entre 3 et 4000 habitants) et dans certains centres plus importants (Illzach, Cernay, Wintzenheim, Brunstatt).